



SSSSSSSSSSSSSSSSSSSS

À SURVEILLER EN 1994

\$ Il y a un an, l'équipe de l'EDTR était un peu découragée par sa longue liste de «choses à faire» en 1993. Nous sommes maintenant en 1994, et le sentiment est le même. L'événement le plus important de cette année sera, bien entendu, le premier cycle de collecte de données sur le travail et le revenu. Et il ne s'agit *pas* d'un autre test, cette fois! Au moment de mettre ce numéro sous presse, les interviews pour la collecte des données sur le travail tirent à leur fin, les répondants qui ont déménagé font l'objet d'un dépistage, les cohabitants (personnes ayant emménagé avec nos répondants de l'échantillon longitudinal depuis janvier 1993) entendent parler de l'EDTR pour la première fois...

La période de la mi-février à la mi-avril sera très occupée, puisque nous procéderons à une révision générale des renseignements recueillis lors de la collecte des données sur le travail en vue de celle des données sur le revenu. Une autre tâche consistera à envoyer aux répondants, avant le début de la collecte, un questionnaire d'une page sur lequel

Note de la rédaction

En 1992 et 1993, nous avons publié au total 30 documents de recherche de l'EDTR. Plus tard, on pourra en retrouver l'essentiel dans des produits de référence catalogués, mais, pour l'instant, ces documents fournissent des renseignements sur les étapes de l'élaboration de l'enquête et les motifs des décisions prises. Dans chaque numéro de *La Dynamique*, nous présentons un résumé des documents de recherche récemment publiés. Pour faciliter la tâche aux lecteurs, nous avons réuni ces

résumés en un document, que nous avons joint au présent numéro.

Pour souscrire un abonnement annuel à la série des documents de recherche, veuillez communiquer avec Anne Palmer (d'autres renseignements sont fournis dans l'article traitant des documents de recherche dans ce numéro). L'abonnement coûte 50 \$ (50 \$ US à l'extérieur du Canada). Chaque document est vendu au prix de 5 \$.

ils pourront inscrire leurs sources de revenu et le montant

de leurs revenus en prévision de l'interview téléphonique qui aura lieu en mai.

Notre programme de relations avec les répondants prend forme. Au début de janvier, nous leur avons envoyé par la poste une brochure dans laquelle nous offrons plus d'information à ceux qui en faisaient la demande. Les personnes qui nous retournent la carte-réponse d'affaires reçoivent le premier numéro de notre bulletin à l'intention des répondants. Les numéros suivants, qui contiendront les faits saillants des résultats de l'enquête, leur seront envoyés d'office. On ne peut parler tout à fait d'«inondation», mais nous avons néanmoins reçu des centaines de réponses jusqu'à maintenant.

Il n'y a pas qu'à la collecte des données où les choses bougent. Un petit groupe de personnes travaillent actuellement au traitement des données de l'interview préliminaire, réalisée en janvier 1993, et se pencheront bientôt sur les impératifs de traitement pour le premier cycle d'interviews aux fins de la collecte des données sur le travail et le revenu. Si 1993 a été l'année des essais du contenu et de la méthode de l'interview assistée par ordinateur, 1994 sera, sans contredit, l'année du développement des systèmes de traitement. C'est également l'année où l'on établira une fois pour toutes nos plans de diffusion des données et où l'on élaborera et mettra à l'essai nos produits de données. Nous avons décidé de diffuser les données de l'interview préliminaire cet été. *(Voir ci-après pour plus de renseignements à ce sujet.)*

En 1994, nous évaluerons les données relatives au patrimoine qui ont été recueillies lors de l'essai de l'EDTR en 1993. Nous prévoyons inclure les questions portant sur le patrimoine en 1995, si les résultats de l'essai semblent raisonnables. Nous examinerons également la possibilité de recueillir les données sur le revenu en consultant les dossiers fiscaux plutôt qu'en réalisant des interviews. De nombreuses questions sont à considérer, dont, avant tout, celles du consentement et de l'autorisation des répondants pour procéder de cette façon. Enfin, nous aurons

certainement la possibilité d'améliorer le contenu et les questions de la composante «travail» à la lumière de notre expérience de 1994. Une année bien remplie en perspective!

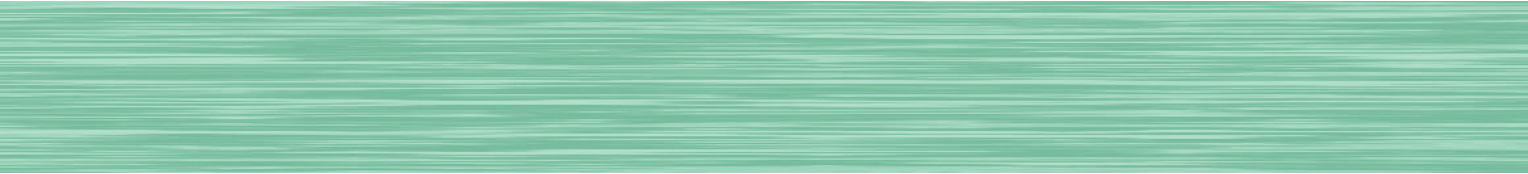
SSSSSSSSSSSSSSSSSSSS

**TRAITEMENT ET DIFFUSION DES
RÉSULTATS DE L'INTERVIEW
PRÉLIMINAIRE**

§ Nous diffuserons cet été les résultats des interviews préliminaires réalisées auprès de notre premier panel de répondants en janvier 1993. Les données recueillies lors de ces interviews ont trait aux études, aux antécédents matrimoniaux, au nombre d'enfants mis au monde et élevés, au niveau d'instruction des parents et à l'expérience de travail. L'interview comportait également une série de questions sur l'emploi occupé en janvier 1993, début de la première année de référence. Certains de ces renseignements sont rappelés aux répondants en janvier 1994 afin de les aider à se souvenir de leurs activités de 1993.

Comme le matériel et les systèmes nécessaires à l'interview assistée par ordinateur n'étaient pas en place au moment de l'interview préliminaire, les données ont été recueillies au moyen de la méthode traditionnelle de l'interview papier et crayon. Le traitement des données des interviews préliminaires est donc semblable à celui auquel on a recours pour une enquête unique. La principale différence est que les résultats seront fusionnés aux données futures qui, elles, auront été recueillies selon la méthode de l'interview assistée par ordinateur.

De nombreux utilisateurs ont signalé qu'ils aimeraient que l'on adopte une stratégie de contrôle minimum dans l'EDTR et que des renseignements clairs et précis soient donnés quant aux champs qui ont été imputés sur chaque enregistrement de microdonnées. Nous suivons ce conseil, mais il faut s'attendre à ce que le niveau d'intervention soit plus élevé dans le cas des données des interviews préliminaires que dans celui des données des interviews subséquentes. La différence s'explique principalement par le fait que nous n'avons pas bénéficié de la méthode de l'interview assistée par ordinateur en janvier 1993 et que



Il est peut-être normal et même sain que les niveaux de roulement et de recherche d'emploi chez les jeunes ayant récemment quitté l'école soient plus élevés, puisque ceux-ci essaient divers emplois et divers cadres de travail. Cependant, combien de temps faut-il pour qu'un jeune trouve un emploi qui lui convienne et dans quels cas un jeune réussit-il à obtenir assez rapidement un emploi qui semble correspondre à ses exigences? Ces transitions sont-elles plus ou moins efficaces pour des jeunes ayant une formation scolaire différente? Les renseignements relatifs à la formation scolaire dans l'EDTR sont nombreux : scolarité, obtention d'un diplôme d'études secondaires, plus haut grade, certificat ou diplôme universitaire obtenu et principal domaine d'études, plus récent certificat ou diplôme postsecondaire non universitaire obtenu et renseignements connexes comme la durée du programme d'enseignement et le principal domaine d'études. Les données permettront aux chercheurs :

- de déterminer l'expérience du marché du travail des élèves du secondaire qui ont abandonné leurs études;
- d'établir des liens entre le salaire obtenu et la profession exercée dans le cadre du premier emploi et la scolarité et le domaine d'études;
- de mesurer le temps requis pour trouver un emploi;
- d'examiner la stabilité d'emploi et le roulement dans les premières années après l'arrivée sur le marché du travail;
- d'étudier le phénomène de reprise des études et d'examiner les circonstances qui expliquent ce phénomène.



Nous sommes actuellement à examiner comment les données relatives aux familles devraient être résumées et présentées dans les résultats de l'enquête. Un document décrivant les regroupements proposés en ce qui concerne les données sur la famille paraîtra bientôt dans la Série des documents de recherche de l'EDTR.

\$

RÈGLES DE SUIVI

§ Les «règles de suivi» sont les principes et les procédures sur lesquels repose le choix des personnes à dépister et des personnes à interviewer dans le cadre de l'EDTR.

Comme pour toutes les enquêtes longitudinales, il est essentiel pour l'EDTR que les personnes sélectionnées soient suivies dans le temps, même si elles déménagent. Mais d'abord quelles personnes sont sélectionnées au départ? Le premier panel de l'échantillon de l'EDTR est constitué d'un sous-échantillon représentatif de ménages de l'Enquête sur la population active (EPA) de janvier 1993.

L'EPA vise la population âgée de 15 ans et plus à l'exception des résidents des Territoires du Nord-Ouest, des membres à plein temps des Forces armées, des résidents des réserves indiennes et des pensionnaires d'un établissement institutionnel.

L'EDTR vise essentiellement la même population. Toutefois, certaines différences méritent d'être soulignées :

- La population cible de l'EDTR comprend les personnes de tout âge et non seulement celles de 15 ans et plus. En pratique, cela signifie que l'EDTR suivra les enfants dans les rares cas où ils déménagent sans un adulte.
- Bien que l'échantillon comprenne des personnes de tout âge, seules celles de 16 ans et plus au 1^{er} janvier de l'année d'enquête répondront aux questions relatives au travail et au revenu.

- L'échantillon comprend des résidents des dix provinces uniquement.
- La population visée par l'EDTR comprend les membres des Forces armées qui vivent en dehors des camps militaires (par exemple ceux qui vivent dans des logements familiaux).

À l'exception de ces quatre différences, les échantillons de l'EDTR et de l'EPA sont identiques *au moment de la sélection de l'échantillon*. Or, c'est là une définition ponctuelle et l'EDTR, bien sûr, n'est pas une enquête transversale contrairement à l'EPA, d'où la nécessité d'établir des règles de suivi.

Pour que les objectifs de l'enquête soient atteints, il faut que les répondants «longitudinaux») c'est-à-dire les personnes vivant dans les logements choisis au moment de la sélection de l'échantillon) soient suivis pendant six ans. Moins il y a d'exceptions à cette règle de base, mieux ça vaut. Notre but est de réaliser les interviews chaque fois que possible, même lorsqu'une personne «sort du champ de l'enquête», c'est-à-dire quand elle quitte le secteur géographique visé par la base de sondage.

Des contraintes d'ordre pratique ont nécessité les compromis suivants :


- Il doit être possible de faire le suivi par téléphone, sinon le cas est éliminé.
- Les personnes qui font des séjours prolongés dans un établissement de soins de santé ou un établissement carcéral sont dépistées mais ne sont pas interviewées. Le lieu de résidence de la personne est vérifié à chaque période de collecte et une interview est réalisée si la personne quitte l'établissement. Les personnes qui font de courts séjours dans un établissement institutionnel sont considérées comme des membres du ménage temporairement absents.

- Les répondants qui partent vivre à l'étranger sont aussi dépistés, mais ne sont pas interviewés. Ceux qui déménagent dans les Territoires du Nord-Ouest, dans une réserve indienne ou aux États-Unis font toujours partie du champ de l'enquête; ils sont donc dépistés et interviewés.

Ces règles s'appliquent aux répondants de l'échantillon longitudinal. Dans le cadre de l'EDTR, on interviewe également les *cohabitants*, c'est-à-dire les personnes qui emménagent avec un répondant de l'échantillon longitudinal à un moment donné pendant les six ans. Les cohabitants sont interviewés exactement comme les répondants «longitudinaux». Toutefois, on les élimine de l'échantillon dès qu'ils quittent le ménage d'un répondant de l'échantillon longitudinal.

Si un cohabitant déménage entre la collecte des données sur le travail en janvier et celle des données sur le revenu en mai, on l'interviewe en mai pour recueillir les données sur le revenu, puis on l'élimine de l'échantillon. Cette règle montre un point important : bien qu'il y ait deux collectes par année dans l'EDTR, la deuxième, qui porte sur le revenu, est simplement différée de janvier à mai parce que les données sur le revenu sont plus faciles à recueillir au moment de la production des déclarations de revenus. Quels que soient les changements survenus dans la composition du ménage, nous avons besoin de renseignements sur le revenu pour chaque personne qui composait le ménage en janvier.

Un dernier point à propos du revenu : certaines sources de revenu utilisées dans l'EDTR sont exclusivement canadiennes. Si un répondant déménage aux États-Unis, nous prévoyons recueillir des données sur les revenus provenant de sources canadiennes seulement.

- 
- **94-01 Règles de suivi de l'EDTR : quelles personnes doivent être interviewées et lesquelles doivent être dépistées?**

Sylvie Michaud, Yves Saint-Pierre

Dans ce document, on décrit les règles qui déterminent quelles personnes doivent faire l'objet d'un dépistage et lesquelles doivent être interviewées dans le cadre de l'EDTR selon divers scénarios. On y explique également les fondements théoriques des règles de suivi.